

TOURNOI NATIONAL DE TENNIS DE TABLE

C.S. NOISY LE GRAND TENNIS DE TABLE

REGLEMENT :

- Article 1 :** Le club de NOISY LE GRAND organise un tournoi national B homologué FFTT le samedi 1 et le dimanche 2 avril 2017. Homologation 502/2016-B
- Article 2 :** Le tournoi est ouvert aux joueurs et joueuses licenciés traditionnels FFTT. **Il se déroulera au gymnase Louison BOBET, 7 rue de l'Université à Noisy-le-Grand.** 32 tables seront mises à la disposition des joueurs ainsi qu'une buvette. Il n'y aura pas d'interruption pendant midi. Les tableaux sont limités à 96 joueurs.
- Article 3 :** Le tournoi comprend les tableaux suivants respectant les horaires indiqués, le classement officiel par points du début de la phase 2 sera pris en considération. Pour les dotations, voir l'article 8 du règlement.

SAMEDI 1 AVRIL 2017							
Fin du Pointage	Tableaux	Séries	Horaires des Finales	Premier	Deuxième	1/2 Finalistes	1/4 Finalistes
8h30	A	5 à 7 (≤ 799 points)	21h00	50,00 €	25,00 €	15,00 €	10,00 €
9h30	B	5 à 10 (≤ 1099 points)	21h00	50,00 €	25,00 €	15,00 €	10,00 €
11h30	C	5 à 12 (≤ 1299 points)	21h30	60,00 €	30,00 €	15,00 €	10,00 €
13h30	D	5 à 15 (≤ 1599 points)	22h00	70,00 €	35,00 €	20,00 €	10,00 €
14h30	E	5 à 18 (≤ 1899 points)	22h30	100,00 €	50,00 €	25,00 €	15,00 €
12h30	K	Féminin (≤ 1550 points)	22h00	50,00 €	25,00 €	15,00 €	10,00 €
DIMANCHE 2 AVRIL 2017							
Fin du Pointage	Tableaux	Séries	Horaires des Finales	Premier	Deuxième	1/2 Finalistes	1/4 Finalistes
8h30	F	5 à 11 (≤ 1199 points)	21h00	50,00 €	25,00 €	15,00 €	10,00 €
9h30	G	5 à 14 (≤ 1499 points)	21h00	70,00 €	35,00 €	20,00 €	10,00 €
11h30	H	5 à 17 (≤ 1799 points)	21h30	90,00 €	45,00 €	25,00 €	15,00 €
13h30	I	5 à 21 (≤ 2199 points)	22h00	200,00 €	100,00 €	50,00 €	25,00 €
14h30	J	Toutes series	22h00	800,00 €	400,00 €	150,00 €	50,00 €

- Article 4 :** Le début de chaque tableau se fera dans les 30 minutes suivant la fin de pointage. Seuls les joueurs ayant payé leurs engagements seront conservés dans les tableaux. Forfait après le 3^{ème} appel.
- Article 5 :** Le tirage au sort aura lieu sur place 15 min avant le début des tableaux sous la direction de Christophe HEYMAN (JA3), juge arbitre officiel du tournoi, assisté du comité d'organisation et de Robert Mebarki (JA3) qui saisira les résultats sur SPID. Les balles plastique de couleur blanche seront fournies par l'organisation.
- Article 6 :** Le premier tour se fera par poules de trois joueurs, les deux premiers seront qualifiés pour le tableau final. Ensuite, il y aura élimination directe. Chaque joueur sera tenu d'arbitrer une rencontre en poule de qualification et à la demande du juge-arbitre.
- Article 7 :** Les droits d'engagement sont fixés à 8 € par tableau, à l'exception du tableau J dont l'engagement est à 10€. **Il n'y a pas de droits d'engagement pour le tableau féminin.** Les inscriptions sur place se feront dans la limite des places disponibles. Un(e) joueur (se) peut s'inscrire, au plus, dans deux tableaux le même jour. Il sera possible de s'inscrire sur place dans un troisième tableau, à condition d'être éliminé d'au moins un des deux autres tableaux.
- Article 8 :** Le tournoi est doté de 3 815 €. Si un minimum de 20 poules n'est pas atteint dans un tableau, alors les dotations de celui-ci seront divisés par 2. Seul le tableau féminin a des dotations garanties.
- Article 9 :** Pour les mineurs, la dotation sera obligatoirement donnée sous forme de chèque au nom des parents du joueur (joueuse).
- Article 10 :** Le comité organisateur décline toute responsabilité en cas de vol, perte ou accident. De plus, tout litige sera tranché par le JA et le comité.
- Article 11 :** Les poussins et poussines ne peuvent pas participer au tournoi. **Les premières années de licence au CD93TT ne peuvent pas participer le Samedi 1er Avril 2017.**
Les joueurs et joueuses qualifié(e)s pour la coupe Nationale Vétérans ne sont pas autorisés à participer au tournoi le Dimanche.
- Article 12 :** Tous les joueurs devront être licenciés et être en tenue sportive règlementaire. Ils devront également être en règle concernant la certification médicale sous peine de se voir refuser l'accès au tournoi. Le fait de s'engager implique l'acceptation du présent règlement.
- Article 13 :** Les engagements se font uniquement sur internet ou par mail, **avant le Vendredi 31 Mars 20h.**
<http://www.noisy-tennis-de-table.fr>
tournoi@noisy-tennis-de-table.fr (Avec votre numéro de licence, Nom, Prénom, Club et un n° de tél)

Pour des renseignements sur le tournoi (pas d'inscription !) : Stéphane Perez au 06 69 17 21 02